



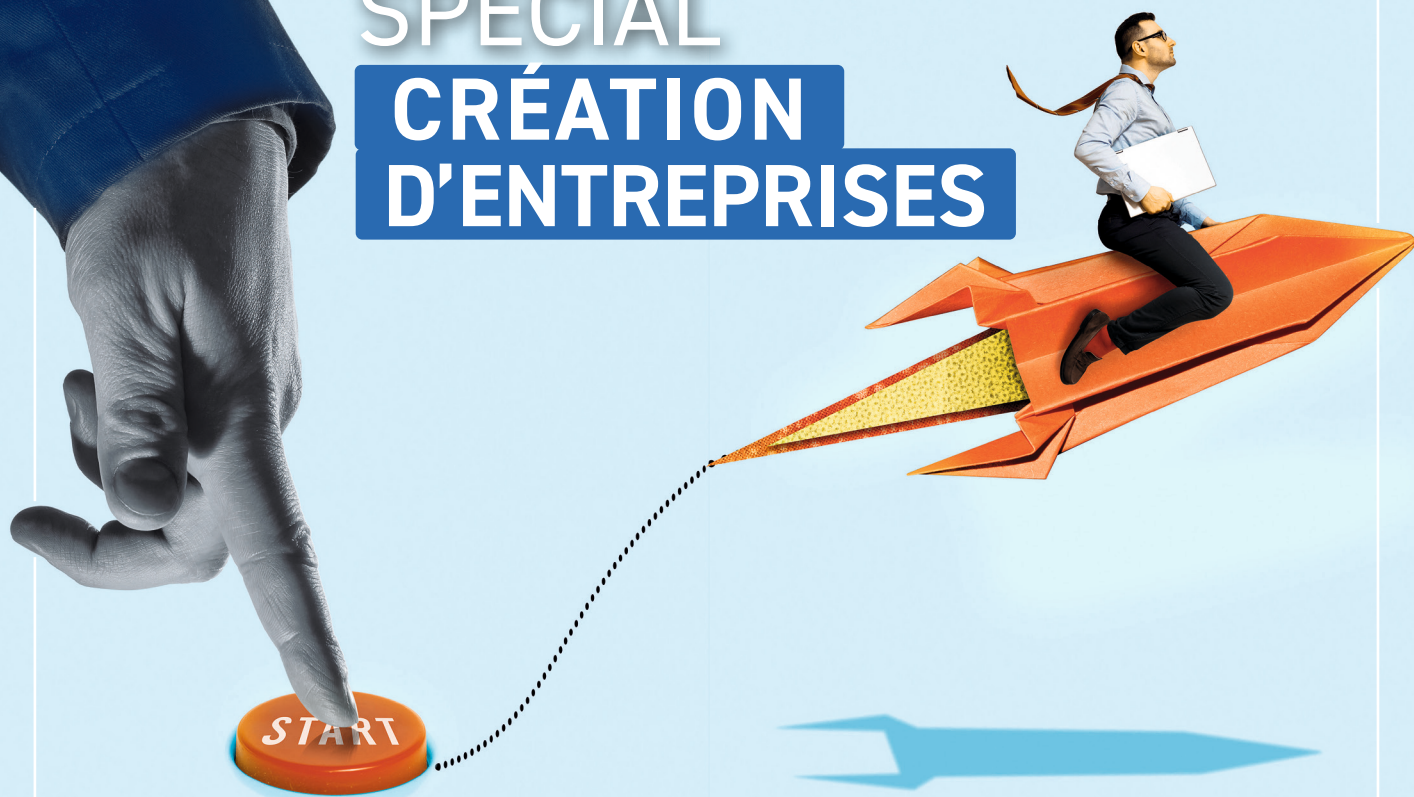
Les Tablettes Lorraines
VOTRE HEBDOMADAIRE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

ENSEMBLE,
SOYONS ARTISANS
DE VOTRE RÉUSSITE !

BANQUE POPULAIRE **IX**
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

Document à caractère publicitaire sans valeur contractuelle.
BPALC – S.A. coopérative à capital variable - 3 rue F. de Curel
57000 Metz – RCS Metz 356 801 571 - ORIAS n° 07 005 127.

DOSSIER SPÉCIAL CRÉATION D'ENTREPRISES



ACCOMPAGNEMENT

LA RECONQUÊTE EST
EN MARCHÉ

ENTREPRISES
À IMPACT

LA NOUVELLE NORME

GÉNÉRATION Y

LA
DÉSAPPECTION ?



SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL



CRÉATEUR D'ENTREPRISE

BUSINESS OPERATOR

By Sadec Akelys

- 1 Je me prépare :** Accompagnement pendant la phase de pré-crédation de votre entreprise
- 2 Je crée :** Accompagnement à la création de votre entreprise
- 3 Je communique :** Accompagnement à la création de vos supports de communication off line et on line
- 4 Je gère et développe :** Accompagnement au pilotage de votre activité et externalisation de votre comptabilité



ÉDITO

Le changement, c'est maintenant... ■



Doubler le nombre de créateurs d'entreprises accompagnés à l'horizon 2028 pour générer un million d'emplois pérennes ! C'est tout l'objectif du nouveau collectif Cap Créa lancé début octobre par Bpifrance et une trentaine de réseaux d'accompagnement de porteurs de projets. Aujourd'hui moins de 20 % des créateurs d'entreprise sont accompagnés par des réseaux spécialisés. À l'heure où la création d'entreprise, dans la région comme partout en France, explose littéralement

(même si certaines baisses trimestrielles sont enregistrées ici où là et que les micro-entrepreneurs sont de plus en plus légion), l'urgence apparaît plus que nécessaire pour tenter de capter les 80 % restants naviguant à vue et quasi en solo. L'écosystème de l'accompagnement n'a de cesse de le rappeler. Être accompagné, et bien accompagné permet d'afficher un taux de pérennité à cinq ans de plus de 70 % voire de 90 % selon l'intensité de l'accompagnement. Les différents salons de la création et reprise d'entreprises annoncés en ce mois de novembre dans la région, à l'image du Salon Go du 17 novembre au Palais du Gouvernement organisé par la CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle, mettront de nouveau en avant cette nécessité vitale de l'accompagnement. L'écosystème de l'accompagnement est lui aussi en ligne de mire de cette volonté farouche de booster l'entrepreneuriat. Les porteurs de projets qui arrivent dans la sphère entrepreneuriale peuvent parfois dérouter par leurs aspirations mêlant quête de sens, intérêt collectif, engagement frôlant quasiment le militantisme. Le monde d'après, ils y sont déjà mais ils doivent composer avec des codes du monde d'avant encore en vigueur. Toute la question cruciale du moment est de savoir comment réellement les accompagner pour leur permettre de construire des projets créateurs de valeur et surtout d'emplois sur les territoires. Le changement, c'est maintenant ! La maxime est bien connue mais sa mise en place apparaît prendre du temps, trop de temps. Les porteurs de projets n'en ont pas. Pour eux, l'urgence est là. Donc c'est maintenant, qu'il faut bouger les lignes. Top départ !

Emmanuel VARRIER

« **Bpifrance entend doubler le nombre de créateurs accompagnés d'ici cinq ans !** »

Sommaire

Entre mutation et adaptation de l'écosystème.....	12
L'entreprise à impact, la norme de demain ?	14
Vers un décrochage d'intérêt chez les jeunes générations ?	16
Engagez-vous qu'ils disaient.....	18
Créer ou reprendre une entreprise, quelle formule choisir ?.....	20
Les secteurs à fort potentiel pour entreprendre en 2022.....	26
Les prêts professionnels mais pas seulement	28
La femme au cœur de l'entrepreneuriat.....	30

CRÉATEUR D'ENTREPRISE ?

Pour mettre toutes les chances de vos côtés, nous vous accompagnons. Conseils et analyses de votre situation pour assurer votre réussite.

Contactez-nous :
s.pizelle@lorgec.fr
 03.83.50.99.99



Metz - Pont-à-Mousson - Toul - Epinal

www.lorgec.fr



CONJONCTURE

Entre mutation et adaptation de l'écosystème ■

LA CRÉATION D'ENTREPRISES, UN SECTEUR MOUVANT ! DANS SA DERNIÈRE LIVRAISON DE SA NOTE CONJONCTURELLE POUR LA RÉGION, L'INSEE GRAND EST STIPULE QUE LA CRÉATION D'ENTREPRISE AFFICHE UNE HAUSSE DE + 4,1 % TOUJOURS PORTÉE PAR LES MICRO-ENTREPRENEURS. SUR DOUZE MOIS, ELLE CHUTE DE 1,3 %. DERRIÈRE CES CHIFFRES SE CACHE SURTOUT UNE MUTATION PROFONDE DE LA TYPOLOGIE DES PORTEURS DE PROJETS AUX ASPIRATIONS NOUVELLES. UNE DONNEE QUE LES PROFESSIONNELS ET LES RÉSEAUX D'ACCOMPAGNEMENT SE DOIVENT DE PRENDRE EN COMPTE.



16 000 entreprises créées dans la région au 2e trimestre 2022, soit une hausse de + 4,1 % par rapport au trimestre précédent (qui avait lui enregistré une baisse de 4,8 % mais toujours avec un niveau supérieur d'avant crise sanitaire, + 15,7 % par rapport au 4e trimestre 2019). Constat statistique et chiffré réalisé par l'Insee Grand Est dans sa dernière note conjoncturelle trimestrielle parue mi-octobre. « Cette évolution est portée par les micro-entrepreneurs, dont le nombre d'immatriculations progresse de 7,8 % ce trimestre, tandis que les créations d'entreprises hors micro-entrepreneuriat sont en légère baisse (- 1,5 %). À l'inverse, au niveau national, les créations d'entreprises diminuent de 2,6 % bien qu'elles augmentent de 2,2 % hors micro-entrepreneurs », peut-on lire dans cette note conjoncturelle. Côté activités : « les créations d'entreprises sont en hausse dans le commerce, le transport, l'hébergement-restauration (+ 6,9 %), les services (+ 6 %) et sont quasi stables dans l'industrie (- 0,2 %). A contrario, dans la construction, le nombre de créations diminuent fortement (- 9,6 %), la baisse étant plus marquée pour les formes d'entreprises ne relevant pas du micro-entrepreneuriat (- 12,5 %). »

MUTATION ENCLENCHÉE

Sur un an, la donne est tout autre ! « Le cumul régional des créations brutes sur douze mois (juillet 2021 à juin 2022) diminue de 1,3 % par rapport au cumul mesuré sur avril 2021-mars 2022. Dans ce contexte, les immatriculations augmentent dans seulement trois départements : les Ardennes, le Bas-Rhin et les Vosges. Les créations sont en repli dans le reste de la région notamment dans les départements de l'Aube, de la Meurthe-et-Moselle et du Haut-Rhin (respectivement - 3,2 %, - 2,7 % et - 2,6 %). » Bilan des courses, l'esprit d'entreprendre apparaît demeurer farouchement présent dans la région. L'écrasante majorité de micro-entrepreneurs révèle surtout une tendance bien présente

de ce que certains chercheurs dans le domaine qualifient d'entrepreneuriat de contrainte. « La tendance devrait continuer à s'intensifier ! Pendant la crise sanitaire et après les différents confinements, nous avons vu exploser le nombre de micro-entrepreneurs qui était déjà en hausse importante avant la pandémie. La situation actuelle avec une incertitude économique grandissante ne devrait que renforcer la position des micro-entrepreneurs dans la part des créations d'entreprises », explique un chercheur de l'Université de Lorraine. La récession quasi certaine devrait donc de nouveau renforcer le passage vers cet entrepreneuriat de contrainte. Une donnee à ne surtout pas négliger même si elle apparaît encore peu palpable mais dont les effets ne sauraient tarder à se produire. Cette mutation certaine est enclenchée depuis plusieurs années et principalement dans la région. Dans une enquête de septembre dernier, l'Insee assurait que quatre entrepreneurs sur dix étaient salariés avant la création de leur entreprise. Un quart d'entre eux sont motivés par un désir d'indépendance mais 17 % sont d'anciens travailleurs précaires et 13 % des créateurs éloignés de l'emploi. L'entrepreneuriat dit de contrainte n'est pas une nouveauté mais au fil du temps, il apparaît être plus qu'un simple effet à l'instant T. Si le fait d'avoir un grand nombre de micro-entrepreneurs est souvent mis en avant comme un signe positif de l'esprit d'entreprendre, il est aussi révélateur d'un état de fragilité certaine aussi bien écono-



Face à l'arrivée massive de nouveaux porteurs de projets aux aspirations nouvelles, l'écosystème local de l'accompagnement est aujourd'hui en pleine adaptation.

mique que social. « Les gens créent leur propre structure pour créer leur propre emploi et leur propre activité. Cette typologie est de plus en plus nombreuses », assure un réseau d'accompagnement de personnes éloignées de l'emploi. Les effets des différentes crises à répétition (peut-on aujourd'hui encore réellement parler de crise ? Certains prônent plutôt pour une mutation générale sociétale et économique) sont multiples et résonnent avec les aspirations sociétales du moment. Cette fameuse quête de sens, qui pouvait faire sourire certains lors des multiples sorties de confinement, apparaît être aujourd'hui un fil rouge général pour une grande majorité de porteurs de projets. « Nous sommes entrés dans une modification socio-économique. L'entrepreneuriat n'échappe pas à cette quête de sens et aujourd'hui la grande majorité des structures d'accompagnement apparaissent un peu perdues face à l'arrivée de porteurs de projets qui cassent tout simplement les codes de la création d'entreprise », assure un observateur du secteur.

COLLECTIF CAP CRÉA

Une adaptation nécessaire pour tenter de comprendre les nouvelles aspirations des porteurs de projets. « Nos méthodes d'accom-

Salons en novembre ■

Novembre c'est création et reprise d'entreprise ! Les différentes chambres consulaires proposent des salons ciblés. Les Vosges ouvrent le bal au centre des congrès d'Épinal le 9 novembre avec le salon de la création et reprise d'entreprises. Un speed dating cédants-repreneurs est programmé. À Nancy, la CCI Grand Nancy Métropole 54 organise le 17 novembre au Palais du Gouvernement Go 2022 : le salon de la création-reprise et de la jeune entreprise. À Metz, c'est dans les locaux de la CMA que se tiendra le 25 novembre le Salon Go avec une conférence sur l'entrepreneuriat en franchise. Toute la semaine du 21 au 25 novembre des webconférences seront proposées.



agement ont évolué, c'est une évidence mais il nous faut aujourd'hui capter ses porteurs de projets», constate le délégué général d'une structure d'accompagnement. Capter les porteurs de projets, l'un des chevaux de bataille de l'ensemble de la chaîne d'accompagnement régionale. Les différents salons GO de la création et reprise d'entreprise annoncés dans plusieurs départements de la région en ce mois de novembre remplissent cette mission de faire connaître les différentes aides et solutions d'accompagnement présentes. D'après certains chiffres, dont notamment ceux de Bpifrance, moins de 20 % des créateurs d'entreprises en France ont bénéficié de l'aide d'un réseau spécialisé d'accompagnement. L'ensemble de ces réseaux d'accompagnement assurent doubler leur effort d'ici cinq ans pour faire face à cette affluence certaine de porteurs de projets. En octobre dernier, une trentaine d'entre eux (100 000

entrepreneurs, 60 000 rebonds, Action'elles, Adie, AJE, BGE, My Creo Academy, Enactus, Entreprendre pour Apprendre, Entrepreneurs dans La Ville - Femmes des Territoires - Fondation Entreprendre - Force Femmes, France Active, France Angels, Initiative France, Union des Couveuses, Groupement de Créateurs, Les Déterminés, Les Entrep', Les Premières, Moovjee & Réseau Mentorat France, Pépite France, Positive Planet, Réseau Entreprendre, Second Souffle) ont signé avec Bpifrance un manifeste commun. Le collectif Cap Créa est né ! Cinq objectifs majeurs sont mis en avant : favoriser l'esprit et l'envie d'entreprendre, mieux informer les futurs entrepreneurs sur les offres d'accompagnement et de financement, les accompagner et les orienter avec un parcours personnalisé et des solutions adaptées dans tous les territoires, doubler le nombre de créatrices et créateurs d'entreprises afin de générer un million d'emplois

« Les structures d'accompagnement doivent faire face à l'arrivée de porteurs de projets aux nouvelles aspirations. L'entrepreneuriat n'échappe pas à la quête de sens. »

pérennes supplémentaires et faire avancer l'économie de demain en intégrant l'impact social et environnemental de chaque projet. Reste à le décliner en région, c'est en marche, histoire d'inventer l'entreprise et le monde de demain. Joli programme...

Emmanuel VARRIER

Trophées EAF 54 : femmes, femmes, femmes... ■

Les femmes entrepreneures à l'honneur ! Histoire de continuer à tenter de briser le plafond de verre, l'entrepreneuriat au féminin sera mis à l'honneur en Meurthe-et-Moselle à l'occasion de la remise des Trophée EAF (Entrepreneuriat au féminin), du club éponyme de la CPME de Meurthe-et-Moselle, le 17 novembre prochain en fin de journée à l'Institut des sourds de Jarville-la-Malgrange.

ENTREPRENEURS...

Alliez sécurité et communication

avec votre spécialiste en vêtements professionnels et EPI

Alexandre
commercial
Meurthe et Moselle
06 95 85 78 21
a.berge@matprovet.com

Marjolaine
commerciale
Moselle
06 99 34 60 90
m.cutajar@matprovet.com

Pour plus de RENSEIGNEMENTS CONTACTEZ :
www.matprovet.com
03 55 87 06 67
4 Za Linchamps Bas - 54280 Champenoux


PROSPECTIVES

L'entreprise à impact, la norme de demain ? ■

RSE (RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE), CRITÈRES ESG (ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE) EN PASSANT PAR LA QUÊTE DE SENS, TOUS CES TERMES RÉSONNENT AUJOURD'HUI CHEZ LA GRANDE MAJORITÉ DES PORTEURS DE PROJETS MAIS PAS SEULEMENT. LES ENTREPRISES DÉJÀ INSTALLÉES S'EMPARENT DE CES PRÉOCCUPATIONS. LE MODÈLE D'ENTREPRISE À IMPACT (POSITIF) SEMBLE FAIRE SON CHEMIN. MAIS C'EST QUOI UNE ENTREPRISE À IMPACT ?



La notion d'entreprise à impact fait aujourd'hui résonance chez bon nombre de porteur de projets de création d'entreprises.

 Impact social. Impact écologique. Partage du pouvoir et partage de la valeur ! Les quatre piliers de l'entreprise à impact mis en avant par le Mouvement Impact France. L'approche entrepreneuriale de ce regroupement d'entreprises (de toutes tailles et de tous secteurs d'activité) apparaît aujourd'hui, presque, comme une évidence. «L'urgence sociale et écologique nous appelle à changer de modèle pour répondre aux besoins de toutes et tous, pour faire mieux avec moins. Entrepreneurs, nous pensons que le succès de la transition écologique et sociale repose sur un nouveau type d'entreprises qui se développent, en préservant le capital écologique et social de l'humanité. Notre mouvement a réuni depuis dix ans une communauté de pionniers, qui ont démontré qu'un autre modèle est possible et que des entreprises pouvaient grandir en respectant ces quatre piliers», assure ce collectif. Son credo fait référence aujourd'hui chez bon nombre de porteurs de projets. La RSE (Responsabilité sociale des entreprises), le respect des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) sont une chose mais la notion d'entreprise à impact va plus loin. «Les entreprises doivent entendre l'appel de la jeunesse pour un changement immédiat. Elles doivent prendre leurs responsabilités pour assurer leur avenir

et celui de la planète. La capacité à attirer les jeunes talents, à renouer avec la confiance des consommateurs, à investir de nouveaux marchés, dépendra de cela. Notre mouvement porte en ce sens un double projet entrepreneurial et politique, qu'il entend inscrire dans une perspective européenne et internationale pour contribuer à une société plus juste, plus solidaire et plus durable.»

AUTRE FORME DE L'ÉCONOMIE

Une belle théorie pour certains mais qui aujourd'hui est plus qu'en marche, non pas forcée, mais choisie et nécessaire, voire vitale. La notion d'impact est définie «comme une direction plus qu'un point d'arrivée.» L'impact social se traduit «par une revendication d'un rôle sociétal dans le cœur de métier de l'entreprise, en interne vis-à-vis des salariés et en externe avec des services et des produits inclusifs.» L'impact écologique impose «de s'engager dans une véritable transition en matière d'éco-consommation.» Le partage du pouvoir au sein de l'entreprise nécessite «une transparence décisionnelle, une gouvernance éthique, une parité de genre et l'intégration de l'entreprise dans son écosystème territorial.» Le partage de la valeur nécessite la mise en œuvre «d'une stratégie financière éthique et

des modes de gestion équitables et transparents (transparence des écarts de rémunération, échelle de rémunération proportionnée, partage de la valeur avec les fournisseurs et les salariés).» Le tout chapeauté par une stratégie globale à impact. «L'ensemble des activités de l'entreprise doit être tourné vers la poursuite d'un impact positif, y compris ses activités commerciales.» Une autre forme d'économie apparaît donc possible et il semble, à en croire notamment plusieurs professionnels de l'accompagnement de porteurs de projets, que cette notion d'entreprise à impact fait plus que son chemin, notamment chez les jeunes porteurs de projets. «Leurs aspirations ont évolué ! Leur objectif est de créer quelque chose d'utile, qui ait du sens pour l'intérêt collectif», assure la grande majorité des accompagnateurs de créateurs d'entreprise. «L'entreprise à impact, ce n'est pas une phase ou un slogan en l'air, c'est un véritable engagement de toute l'entreprise au service de l'intérêt général», continue le Mouvement Impact France. Simple tendance aujourd'hui ou véritable norme demain ? Vu les urgences du moment, la question ne semble même plus se poser...

Emmanuel VARRIER

« L'ensemble des activités de l'entreprise doit être tourné vers la poursuite d'un impact positif, y compris ses activités commerciales. »



L'intérêt collectif s'affiche comme le but ultime de l'entreprise à impact.



SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

BUSINESS OPERATOR

By Sadec Akelys

CRÉATEUR D'ENTREPRISE

*Plus qu'une histoire de chiffres...
... une histoire de cœur*

Impossible de parler chiffres sans placer l'humain au cœur de notre savoir-faire. Proximité, éthique, créativité, culture d'entreprise sont l'ADN de notre groupe d'expertise-comptable depuis plus de 40 ans.

- 1 Je me prépare :** Accompagnement pendant la phase de pré-crédation de votre entreprise
- 2 Je crée :** Accompagnement à la création de votre entreprise
- 3 Je communique :** Accompagnement à la création de vos supports de communication off line et on line
- 4 Je gère et développe :** Accompagnement au pilotage de votre activité et externalisation de votre comptabilité





ENTREPRENEURIAT

Vers un décrochage d'intérêt chez les jeunes générations ? ■

L'ESPRIT D'ENTREPRISE EST-IL TOUJOURS LÀ CHEZ LES JEUNES GÉNÉRATIONS ? DANS LE CONTEXTE ACTUEL OÙ PLUSIEURS INCERTITUDES ET CRAINTES APPARAISSENT, CERTAINES ENQUÊTES RÉCENTES METTENT EN AVANT QUE LES MILLENNIALS (18-34 ANS) SERAIENT BEAUCOUP MOINS ENCLINS À SE LANCER DANS L'AVENTURE ENTREPRENEURIALE. SITUATION À L'INSTANT T OU VÉRITABLE TENDANCE À LONG TERME ET NOTAMMENT DANS LA RÉGION ?



44 % des millenials (18-34 ans), presque un jeune sur deux, refuserait aujourd'hui d'être indépendant en étant leur propre patron ! Constat établi par une récente enquête de la plateforme de recherche d'emploi Monster et de l'Institut YouGov. Le contexte économique actuel, avec notamment l'annonce quasi certaine pour la fin de l'année d'une récession, ou encore les difficultés sociales qui s'annoncent semblent faire pencher la balance vers une recherche de sécurité et non plus d'une soif d'indépendance que l'aventure entrepreneuriale peut offrir. «*En période de crise, les avantages sociaux (droit au chômage, retraite) ont toute leur importance aux yeux des travailleurs et le salariat reste une sécurité. L'inflation, la guerre en Ukraine sont des événements qui rendent le contexte économique déstabilisant, notamment pour les jeunes*», analyse Marie Lindenmeyer, responsable éditoriale pour Monster France. À en croire cette enquête, l'indépendance ne ferait plus rêver la génération Y. 18 % des millenials interrogés assurent ne pas se sentir capables d'être leur propre patron et, dans la même proportion, ils préfèrent demeurer salariés. «*Chez les jeunes, les femmes sont encore moins nombreuses à se voir en tant que dirigeante d'entreprise. 50 % ne l'imaginent pas contre 33 % des hommes*.» Une prise de température à l'instant T (l'enquête date de fin septembre) qui interroge sur l'approche des jeunes par rapport à la création d'entreprise.



44 % des millenials (18-34 ans), presque un jeune sur deux, refuserait aujourd'hui d'être indépendant.



Enquête de la plateforme Monster et l'Institut YouGov.

ÉQUATION PLUS QUE SUBTILE

Cette donne soulève surtout la différence entre le désir d'entreprendre et le fait de franchir le cap de la création pure et dure d'une entreprise. Deux notions bien distinctes et notamment constatées en Lorraine. Le Peel (Pôle entrepreneuriat étudiant de Lorraine) a bien compris cette distinction qui aujourd'hui possède toute son importance. «*Quand on parle d'entrepreneuriat, on pense toujours directement à la création d'entreprise. L'entreprise ne doit être que la conséquence d'un parcours et non pas une fin en soi. Donner l'esprit d'entreprendre ne se traduit pas forcément par une création d'entreprise. Nos étudiants qui s'engagent dans ce processus, sous le statut d'étudiant-entrepreneur, se confrontent surtout à la notion d'entrepreneuriat*», assure Christophe Schmitt, titulaire de la Chaire Entreprendre à l'Université de Lorraine et responsable du Peel. Avoir l'esprit d'entreprendre ne se résume donc pas à la création d'entreprise. L'équation est donc beaucoup plus subtile, ce qui pourrait expliquer en partie le fait qu'aujourd'hui dans un climat conjoncturel tendu, une catégorie de jeunes issus de la génération Y préfèrent abattre la carte de la sécurité et non plus l'adrénaline et le risque de l'aventure entrepreneuriale. Reste que, toujours selon l'enquête de septembre de Monster et de l'Institut YouGov, 33 % des millenials entendent devenir indépendants et franchir le pas de la création d'entreprise. «*Ils sont notamment motivés par la flexibilité et surtout de ne plus avoir*



Les jeunes de la génération Y, les millenials, seraient-ils aujourd'hui moins enclins à s'aventurer dans l'entrepreneuriat ? Certaines enquêtes récentes l'assurent.

à subir les décisions des autres.» En février dernier, le réseau France Active s'interrogeait également sur la perception de l'entrepreneuriat par les jeunes générations. D'après cette enquête, 47 % des jeunes de 18 à 30 ans souhaitaient créer leur entreprise. «*La pandémie a eu un effet paradoxal sur la motivation à créer sa propre entreprise. D'un côté, elle a véritablement boosté l'envie d'entreprendre des jeunes mais elle a aussi renforcé les craintes et la conscience du risque que cela représente*», assurait en février France Active. Si l'on compare les deux enquêtes de France Active en février dernier et celle de Monster et YouGov de septembre, on voit bien qu'un changement de donne apparaît s'opérer. Entreprendre, oui mais surtout d'une façon différente et surtout pour un but qui a du sens. La notion d'entreprises engagées fait résonance chez les jeunes générations de potentiels entrepreneurs. 65 % d'entre eux entendent tout simplement faire bouger le monde notamment sous les aspects sociaux et environnementaux. Changer le monde, sans doute, mais s'en prendre trop de risques...

Emmanuel VARRIER

Les quinquas moins enclins également ? ■

Devenir son propre patron ! L'idée reçue est que cette notion est souvent présente chez les plus de 50 ans. D'après l'enquête de septembre dernier de la plateforme de recherche d'emploi Monster et de l'Institut YouGov, les choses pourraient changer. 37 % d'entre eux assurent ne pas vouloir devenir indépendants, et ce, pour les mêmes raisons que les millenials. Une tendance intergénérationnelle ?

Lac de Lispach, La Bresse - Vosges

Dans le Grand Est, on cultive notre jardin :

35 millions*, c'est le montant accordé
aux entreprises de la région Grand Est pour
financer leurs projets verts et durables.

Découvrez
l'ensemble de
nos offres vertes
en scannant
ce QR code



**CAISSE
D'ÉPARGNE**
Grand Est Europe
Vous être utile.

* 35 millions d'euros : montant des financements de projets de rénovation énergétique, mobilité verte, énergies renouvelables accordés aux entreprises en Grand Est par la CEGEE, du 01/01/2021 au 30/06/2022.


Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Grand Est Europe, Banque coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 681.876.700 euros - siège social à STRASBOURG (67100), 1, avenue du Rhin - 775 618 622 RCS STRASBOURG - immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 004 738 - Crédit photo : ©Eric Isselée - stock.adobe.com

TENDANCES

Engagez-vous qu'ils disaient... ■

QUÊTE DE SENS, RSE (RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES) EN PASSANT PAR UNE VOLONTÉ FAROUCHE DE CHANGER DE LOGICIEL ÉCONOMICO-SOCIAL, L'UNIVERS DE L'ENTREPRENEURIAT N'ÉCHAPPE PAS À LA RÈGLE. DANS LE CONTEXTE ACTUEL LA NOTION D'ENTREPRISES ENGAGÉES FAIT SON CHEMIN. PAS RÉELLEMENT UNE NOUVEAUTÉ, LE SECTEUR DE L'ESS (ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE) VÉHICULE CETTE ADN DEPUIS TOUJOURS. UN ADN AUJOURD'HUI RÉCUPÉRÉ PAR D'AUTRES QUI Y VOIENT DES OPPORTUNITÉS DE CRÉATION D'ENTREPRISES ET DE DÉVELOPPEMENT DE BUSINESS.

 Un jeune sur deux souhaite se lancer dans l'entrepreneuriat et pour une majorité dans un projet d'entreprise engagée ! Constat établi par le réseau France Actiue, accompagnateur d'entrepreneurs qui agissent pour développer une économie plus inclusive et plus durable. En Lorraine, cette notion d'entreprises engagées est aujourd'hui choyée et plusieurs dispositifs, à l'image du programme Regenera Créa-Lab coporté par France Actiue Lorraine et la SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif), sont présents. «Une des principales attentes des jeunes vis-à-vis du monde professionnel actuel réside dans la recherche de sens. La nouvelle génération recherche avant tout à créer de l'impact au quotidien. Beaucoup de jeunes mettent au premier plan le sens et les valeurs portés par leur emploi. L'entrepreneuriat apparaît pour beaucoup comme la meilleure solution pour faire de leur quotidien professionnel un combat à faire bouger les choses», explique une professionnelle de l'accompagnement des jeunes créateurs d'entreprises. «Les changements sociétaux actuels ne font qu'amplifier ce sentiment qui entraîne de nombreux jeunes à rechercher une mission de vie.» Garage solidaire, dépollution innovante des sols, coopérative d'activité et d'emploi dans le BTP en passant par de la médiation animale ou encore de la conserverie locale, ces typologies de projets d'entreprise constituent une part importante aujourd'hui de la création d'entreprise. Cette notion d'entreprise engagée est loin d'être le seul fait d'une nouvelle génération d'entrepreneurs quasi-militants, l'ensemble de l'écosystème entrepreneurial apparaît aujourd'hui se l'approprier. Le temps de l'engagement semble avoir sonné ! L'entreprise d'aujourd'hui, et encore plus celle de demain, sera engagée où ne sera pas !

L'ADN DE L'ESS

Le climat actuel anxiogène et de remise en question perpétuelle conforte des créateurs d'entreprises déjà bien présents dans l'univers de l'ESS (Économie sociale et solidaire). «L'Économie sociale et solidaire s'affiche comme un moteur d'un changement nécessaire de l'économie pour la rendre plus soutenable et plus humaine. Toutes les initiatives qui façonnent



La notion d'engagement, frôlant parfois le militantisme, est de plus en plus ancrée chez les porteurs de projet d'entreprise.

l'ESS doivent gagner en ampleur, trouver les chemins de l'innovation pour ouvrir la voie à un avenir choisi et faire en sorte que l'ESS soit contributrice à constituer un pilier de l'économie de demain», assurait Chaynesse Khirouni, la présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle à l'occasion du Village des solutions de demain (organisé les 4 et 5 novembre dernier à l'Hôtel du département à Nancy) marquant le lancement dans la région du Mois de l'ESS. Le modèle économique de l'ESS serait-il donc le modèle économique des entreprises de demain ? La question, pour une grande majorité de jeunes porteurs de projets ne semble même plus se poser, cela tombe sous le sens. Par définition, l'ESS n'est quasiment composée que d'entreprises engagées. «La grande majorité des porteurs de projets qui viennent nous voir pour être accompagnés

possède cette fibre sociétale à des degrés plus ou moins élevés mais on voit bien que le premier intérêt aujourd'hui est de mettre en place des projets qui ont du sens. Et si, en plus, cela peut rapporter des résultats financiers, c'est banco !», constate le directeur d'un réseau d'accompagnateurs de porteurs de projets. Reste que ce segment de l'ESS peut également faire naître certaines convoitises pour certains ne voyant que des opportunités de marchés et de business. «Le champ de l'ESS a évolué et l'on voit bien aujourd'hui que les opportunités sont présentes et que de nouveaux acteurs investissent le domaine», assure le pilote d'une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) présente depuis plus de trente ans en Meurthe-et-Moselle Sud. L'engagement apparaît donc bien présent, reste à savoir à quelles fins utiles...

Emmanuel VARRIER

Mois de l'ESS en marche ■

ESS pour Économie sociale et solidaire ! C'est le terreau (aujourd'hui fertile) des entreprises engagées depuis toujours. En ce mois de novembre, la 15e édition du Mois de l'ESS bat son plein un peu partout dans l'Hexagone. La région n'échappe pas à la règle. Ateliers, tables rondes, rencontres sont au programme. Plus d'infos sur via le lien : www.lemois-ess.org

PRÊTS PROFESSIONNELS



MP FINANCE, CABINET DE COURTAGE PROFESSIONNEL

Nous vous apportons notre expertise juridique, fiscale et structurelle pour vous aider à prendre les meilleures décisions pour le développement de votre entreprise, de votre commerce ou de votre activité libérale, par le biais d'un prêt professionnel parfaitement adapté à vos objectifs.

80% de la réussite de votre projet réside dans sa préparation et sa réflexion !

MP FINANCE c'est aussi :

Prêts immobiliers
Assurances emprunteurs
Rachat de crédits
Gestion patrimoniale



NOUS FINANÇONS

La création ou reprise d'entreprise
Vos investissements
Murs professionnels
Équipements et matériels
Transformations et rénovations
Optimisation de la trésorerie

NOUS VOUS APPORTONS

Conseil & soutien
Disponibilité & proximité
Solide expérience terrain
Partenaires efficaces
Une étude et analyse poussées de vos documents prévisionnels
Notre expertise juridique et fiscale pour la relecture de vos contrats

MP FINANCE

MP FINANCE PROFESSIONNEL - 03 87 62 63 12

NANCY - METZ - THIONVILLE - FRONTIERE DU LUXEMBOURG - SAINT AVOLD - EPINAL - COMMERCY - BAR LE DUC - STRASBOURG - BIARRITZ
ET D'AUTRES A VENIR...

CONSEILS

Créer ou reprendre une entreprise, quelle formule choisir ? ■

LA RÉUSSITE D'UN PROJET D'ENTREPRISE NÉCESSITE UNE GRANDE RÉFLEXION. EN EFFET, OPTER POUR LA CRÉATION D'ENTREPRISE OU LA REPRISE D'UNE ACTIVITÉ DÉJÀ EXISTANTE RESTE UN CHOIX CRUCIAL POUR LES ENTREPRENEURS. CHACUNE DES DEUX OPTIONS PRÉSENTE DES AVANTAGES, MAIS AUSSI DES INCONVÉNIENTS POUR LES FUTURS DIRIGEANTS.



Sur le plan financier, racheter une entreprise demande généralement plus de fonds.

Démarrer une activité de zéro ou plutôt reprendre une entreprise existante ? Telle est la question que se posent les entrepreneurs avant de se lancer dans le monde de l'entrepreneuriat. Le choix dépend non seulement des envies et des attentes des futurs dirigeants, mais également de l'activité qu'ils souhaitent exercer, des caractéristiques des projets, de leur situation personnelle et bien d'autres. C'est pour cette raison que la décision doit être prise au cas par cas. Le budget dont disposent les personnes souhaitant se lancer à leur propre compte s'ajoute à la liste. Créer une entreprise nécessite souvent un investissement moins important que la reprise. Cependant, il peut s'avérer plus cher que l'acquisition d'une société en activité.

LA CRÉATION D'ENTREPRISE

La création s'adresse plutôt aux entrepreneurs désirant démarrer une activité sans effectuer des investissements énormes au départ, mais aussi monter un projet parfaitement bien approprié à ses compétences, mais aussi à ses idées. Ceux-ci auront la possibilité de bénéficier d'une diversité d'aides pour financer leur activité et notamment de l'accompagnement

de plusieurs structures tels que les CCI, la CRCI, les CMA, les Chambres d'agriculture, les couveuses d'entreprises, les incubateurs, etc. La création présente quelques inconvénients pour les entrepreneurs. Généralement, elle prend plus de temps que la reprise afin d'acquérir le matériel nécessaire, constituer une équipe et créer une image de marque solide vis-à-vis des clients, les fournisseurs, les établissements de financements et les investisseurs.

LA REPRISE D'ENTREPRISE

Acquérir une structure, c'est aussi acheter ses clients, ses fournisseurs, ses salariés, son image de marque et particulièrement sa situation financière. En optant pour cette opération, le repreneur s'inscrit dans une activité avec existence et histoire. En effet, l'entreprise cédée dispose, en plus des équipements et du matériel informatique, des processus garantissant le fonctionnement normal de l'activité. Elle est également connue sur le marché et offre aux dirigeants plus de visibilité sur sa rentabilité, et ce, via les bilans et les documents comptables des exercices précédents. Certes, le rachat d'une entreprise est considéré comme une alterna-

tive pertinente à la création, mais reste un projet complexe qui prend du temps. Pour réussir une reprise, une diversité d'étapes est à suivre, à savoir : la préparation de la reprise, la recherche et la sélection de l'entreprise cible, la rencontre du cédant, le diagnostic de la cible, le démarrage des audits, le montage juridique, le business plan, le financement du projet et le protocole d'accord. Par ailleurs, choisir une enseigne à reprendre n'est pas toujours facile. Le repreneur est confronté à plusieurs risques relatifs au manque de transparence des chiffres, mais aussi aux dettes et impayés, à la dépréciation des stocks, à l'état du matériel, etc.

LES PRINCIPALES AIDES POUR LA CRÉATION ET LA REPRISE D'ENTREPRISE

Les créateurs comme les repreneurs d'entreprise ont la possibilité de bénéficier de différentes aides afin de réussir leurs projets. Les demandeurs d'emploi souhaitant créer ou reprendre une activité pourront profiter de trois dispositifs spécifiques visant à faciliter leur accompagnement : l'Aide aux Créateurs et Repreneurs d'Entreprise (ACRE), le Nouvel Accompagnement individualisé pour la Création ou Reprise d'Entreprise (NACRE) et l'Aide à la Reprise ou à la Création d'Entreprise (ARCE). Des allègements fiscaux et sociaux sont également mis à la disposition de futurs dirigeants pendant la phase de démarrage de leurs projets, dont l'exonération d'impôts sur le bénéfice, l'exonération des cotisations patronales et l'exonération de charges sociales dans les zones défavorisées. Devenir chef d'entreprise engendre un certain nombre de risques financiers aussi bien pour la création que pour la reprise. D'où la nécessité d'opter pour le bon choix en fonction de ses objectifs personnels et professionnels, le business plan, etc. De plus, les avantages et les inconvénients de chacune des deux possibilités sont aussi à prendre en considération. MH



**CCI GRAND NANCY MÉTROPOLÉ
MEURTHE-ET-MOSELLE**



Chambre
de **Métiers
de l'Artisanat**
et de l'Artisanat
GRAND EST
MEURTHE-ET-MOSELLE

**édition
2022**

Un projet de création d'entreprise **accompagné**
et **conseillé** a plus de 80 % de chance de **réussite**.

GO!

**SALON DE LA
CRÉATION-REPRISE
& DE LA JEUNE
ENTREPRISE**

Jeudi
17 novembre – 10^H À 18^H

Palais du Gouvernement – Nancy
Hémicycle Charles de Gaulle – Place Carrière

ENTRÉE GRATUITE SALON, ATELIERS, FACE-À-FACE, AFTERWORK...

INFOS / PROGRAMME / HORAIRES

nancy.cci.fr

CONTACT
salonGO2022@nancy.cci.fr

PARTENAIRES

OPÉRATEURS



DÉMARREZ EN FLÈCHE VOTRE PROJET DE CRÉATION OU REPRISE D'ENTREPRISE AVEC LA CCI ET SES PARTENAIRES PRÊT À VOUS LANCER ?

L'OFFRE CRÉATION D'ENTREPRISE

→ RÉUNION D'INFORMATION « PRÊT À VOUS LANCER » :

LA RECETTE POUR ENTREPRENDRE

Mieux comprendre ce que veut dire « devenir chef d'entreprise » et aider le porteur de projet à décider de la poursuite de la démarche entrepreneuriale.

Une approche générale et synthétique des différentes étapes du projet : idée, profil du créateur, étude de marché, stratégie de la future entreprise, étude financière, formes juridiques, fiscalité, protection sociale, aides, formalités.

Gratuit

Dates consultables sur www.nancy.cci.fr

→ ATELIER « MICROENTREPRENEUR »

Un apport de connaissances pratiques pour travailler votre projet

Animé par la CCI, la DDFIP et Acoris Mutuelles

Gratuit

Dates consultables sur www.nancy.cci.fr

→ FORMATION 5 JOURS POUR ENTREPRENDRE

Vous avez la fibre entrepreneuriale et vous voulez mettre toutes les chances de votre côté pour réussir votre projet ? Suivez la formation « 5 jours pour Entreprendre » et maîtrisez tous les leviers de la création d'entreprise.

Durée : 35 heures

Coût : 525 € net ⁽¹⁾

Dates consultables sur www.nancy.cci.fr

→ BÂTIR UN PROJET ENTREPRENEURIAL DURABLE

Vous voulez lancer votre entreprise et voulez un suivi individualisé pour mettre en œuvre votre projet ? Cette formation est pour vous.

Des experts à vos côtés pour vous permettre de concevoir la stratégie générale de votre projet entrepreneurial, élaborer un business model cible, concevoir les stratégies opérationnelles de votre projet, élaborer la stratégie financière.

Durée : 7 heures

Coût : 595 € net ⁽²⁾

→ RENDEZ-VOUS EXPERT

Une juriste vous conseille en toute confidentialité pour :

- Choisir la forme juridique de votre future entreprise,
- Envisager les conséquences fiscales et sociales,
- Analyser vos contrats (bail commercial, conditions générales de vente etc.)

Coût : 90 € TTC/heure

L'OFFRE REPRISE-TRANSMISSION

→ ANNONCE DE CESSION D'ENTREPRISE ⁽³⁾

www.opportunet.net Diffusez votre offre de cession d'entreprise sur le site de référence des cédants et repreneurs d'entreprises en Grand Est.

Tarif : 120 € HT

→ PASS TRANSMISSION DIAGNOSTIC ⁽³⁾

Une vision éclairée du parcours de la transmission : démarches à suivre, étapes incontournables et l'ensemble des informations nécessaires.

Tarif : 680 € HT

→ PASS TRANSMISSION ACCOMPAGNEMENT ⁽³⁾

Obtenir une approche réaliste de la valeur de son entreprise en tenant compte des facteurs économiques et des facteurs financiers. Être mis en relation avec des candidats à la reprise.

Tarif : 1 700 € HT

→ QUALIFICATION REPRENEUR ⁽³⁾

Porter à la connaissance de la CCI sa recherche d'entreprise à reprendre, calibrer et formaliser sa recherche d'entreprise cible, accéder à des offres de cession d'entreprise et être mis en relation avec des cédants, être informé de l'actualité de sa CCI en matière de reprise d'entreprise et d'entrepreneuriat en général.

Tarif : 680 € HT

→ ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL PREMIUM

À LA REPRISE D'ENTREPRISE ⁽³⁾

Donnez-vous toutes les chances de réussir votre reprise d'entreprise. Cet accompagnement vous permet d'établir un projet viable, clair, capable de séduire son marché et de convaincre les financeurs.

Tarif : 450 € HT

Contact : creation@nancy.cci.fr

(1) Prise en charge possible par le CPF (2) Prise en charge possible par le CPF ou le Chèque CREA de la Région Grand Est

(3) Prise en charge possible dans le cadre du Pacte Transmission de la Région Grand Est

GO!

SALON DE LA
CRÉATION-REPRISE
& DE LA JEUNE
ENTREPRISE

ZOOM SUR LE PÔLE CRÉA

Pôle CREA - Un dispositif de coopération des acteurs de la création-reprise d'entreprises du territoire au service d'une dynamique entrepreneuriale.

Depuis juin 2021 et à l'initiative de la Région Grand Est, le Pôle CREA Grand Nancy Métropole, porté par la CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle et animé par ALEXIS, fédère les acteurs de la création-reprise d'entreprise, de l'économie sociale et solidaire et du développement économique au service de la création d'entreprise sur le territoire de la Métropole.

Au cours de rendez-vous bimestriels, les acteurs de la création d'entreprise se retrouvent pour partager les actualités du secteur et présenter les problématiques les plus complexes de porteurs de projets du territoire afin d'y apporter des solutions collectives.

Comme l'indique Sylvia Collin, déléguée générale d'Alexis, « *Les structures chargées d'informer et d'accompagner les porteurs de projets ont tout à gagner à mieux se connaître pour optimiser l'orientation et l'accompagnement des créateurs d'entreprise. C'est en trouvant des solutions collectives aux problématiques individuelles que nous permettons aux entrepreneurs de voir leur projet aboutir. Comme dit le dicton, seul on va plus vite, ensemble on va plus loin !* »

En 2023, Le Pôle CREA Grand Nancy Métropole proposera une cartographie de la création pour favoriser la lisibilité des acteurs de l'écosystème entrepre-

neurial et simplifier les démarches des créateurs.

PÔLE CREA - LES MISSIONS

- Faciliter l'accès aux ressources et aux compétences du territoire pour soutenir et encourager les porteurs de projet ainsi que les nouveaux chefs d'entreprise
- Valoriser des initiatives collaboratives en réponse aux spécificités locales et/ou défis de transition industrielle, numérique et écologique
- Favoriser les échanges, la mutualisation et la synergie des compétences des différents acteurs pour faciliter l'accueil et l'orientation des créateurs - repreneurs du territoire métropolitain vers l'accompagnement le plus adapté à leurs besoins
- Renforcer la culture entrepreneuriale
- Mettre en place des CREA-Lab : dispositif d'accompagnement collectif et collaboratif visant à accélérer et développer l'activité de jeunes entreprises de moins de 3 ans

1^{RE} PROMOTION CREA LAB : FEMMES INNOVANTES EN TERRE NANCÉIENNE

10 jeunes entreprises de moins de 3 ans ont bénéficié sur le 1er semestre 2022 de ce programme d'accompagnement post-crédation renforcé et accéléré.



Les 17 membres du Pôle CREA

Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Nancy Métropole Meurthe et Moselle, ALEXIS, Initiative Grand Nancy, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Grand Est - Établissement de la Meurthe-et-Moselle, RACINE, GRAND TEST-couveuse d'entreprises, ADIE, Pôle Emploi, France Active Lorraine, Conseil Départemental 54, Grand Nancy Innovation, Incubateur Lorrain, PEEL, Réseau Entreprendre Lorraine, Lorr'Up, Métropole du Grand Nancy, Région Grand Est - Maison de la Région de Nancy.

À travers des rendez-vous réguliers, ces jeunes entrepreneuses ont pu réfléchir sur la notion d'alignement entre leurs valeurs personnelles et celles de leur entreprise, approfondir les nouvelles normes RSE et formaliser la démarche RSE pour leur entreprise, et adapter leurs valeurs ainsi que le positionnement de leur entreprise dans le cadre de leur stratégie de communication, de développement et de RH.

LANCEMENT DE LA 2^E PROMOTION EN DÉCEMBRE



50 exposants – **8** ateliers collectifs – **4** espaces à parcourir
2 profils ciblés – **400** visiteurs attendus

GO!

**SALON DE LA
CRÉATION-REPRISE
& DE LA JEUNE
ENTREPRISE**

Quel que soit votre projet, vous trouverez **conseils, accompagnement & réponses** à vos questions. Retrouvez en **un seul lieu** tous les opérateurs de la **création** et de la **reprise d'entreprise** pour affiner, finaliser ou pulser votre projet.



LES ESPACES

- Espace partenaires
- Espace ateliers
- Espace face-à-face
- Espace exposants
 - Pôle Social Emploi
 - Pôle Juridique
 - Pôle Créa
 - Pôle Accompagnement divers
 - Pôle Statuts particuliers
 - Pôle Banques / Assurances



ATELIERS

10h-11h

Microentreprise

DDFIP / ACORIS / CCI

11H-12H

Comment éco l'NRJ

CMA / CCI

12H-13H

Réussir et consolider son activité après quelques années d'exercice

CMA / Ordre des experts-comptables

13H-14H

Transmission/reprise

CCI / CRA

14H-15H

Se lancer dans l'ESS

France active Lorraine

15H-16H

Modalités pratiques pour se lancer

CMA / INPI / ABC Avocats

16H-17H

Levée des fonds

IGN

17H-18H

Tester son activité

Alexis

PLAN DU PALAIS DU GOUVERNEMENT

ESPACE
ATELIERS

ESPACE FACE-À-FACE

PÔLE
ACCOMPAGNEMENT
DIVERS

PÔLE
STATUTS
PARTICULIERS

PÔLE
BANQUES
ASSURANCES

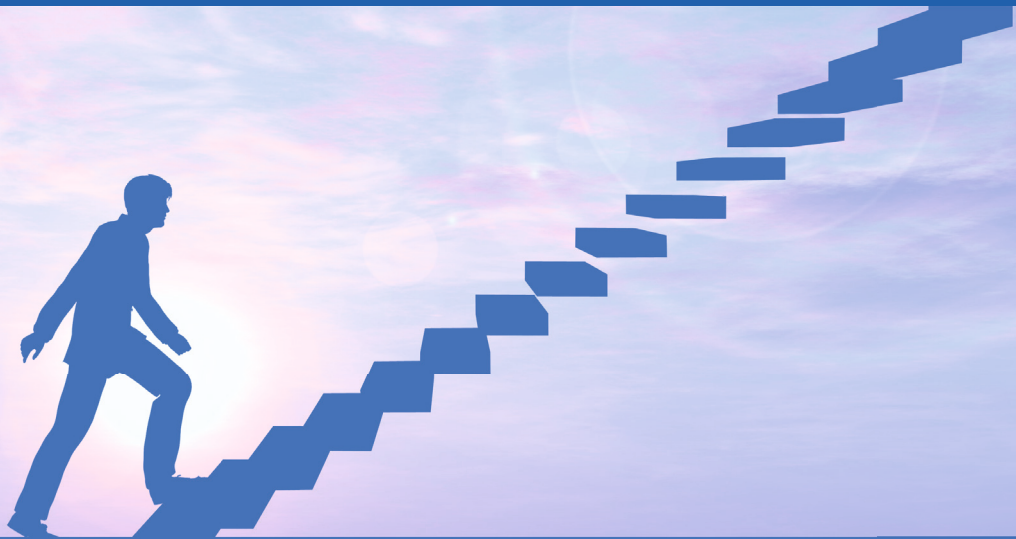
PÔLE CRÉA

PÔLE
JURIDIQUE

PÔLE
SOCIAL EMPLOI

CRÉATEURS D'ENTREPRISE

Faisons avancer votre envie d'entreprendre



Les experts de la CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle vous informent et vous accompagnent pour vous permettre de maîtriser tous les leviers de la création d'entreprise et construire un projet solide et durable.

**Réunions d'information, ateliers, entretiens
diagnostics, formation 5 Jours pour entreprendre,
suivi personnalisé, rendez-vous expert**

Retrouvez votre conseiller CCI au **SALON GO**
le jeudi 17 novembre de 10h à 18h au Palais du Gouvernement à Nancy
Et toute l'année au 03 83 85 54 54 – creation@nancy.cci.fr



CONJONCTURE

Les secteurs à fort potentiel pour entreprendre en 2022 ■

L'ÉCONOMIE FRANÇAISE A ÉTÉ TOTALEMENT RETRACÉE, À L'ISSUE DE LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19. POUR STIMULER L'ÉCONOMIE, LA PLUPART DES ENTREPRISES ONT DÉPLOYÉ LE TÉLÉTRAVAIL, LA SOUS-TRAITANCE DE PROXIMITÉ ET LE NUMÉRIQUE. FRAGILISANT CERTAINS SECTEURS, LA PANDÉMIE A RENFORCÉ D'AUTRES, DEVENUS ACTUELLEMENT DES SECTEURS PORTEURS.

Selon la Commission Attali, «un secteur est porteur quand son taux de croissance mondiale est particulièrement élevé et a vocation à le rester.» Pour devenir entrepreneur, il est nécessaire de proposer un concept innovant, mettre en place un solide business model et cibler les secteurs porteurs. Six secteurs à fort potentiel ont été identifiés pour lancer son entreprise en 2022.

LE E-COMMERCE

Les confinements, les restrictions de déplacement et la fermeture des petits commerces et des commerces non-essentiels, des conditions qui ont boosté les chiffres e-commerce en 2022. Selon les données fournies par la Fevad, les ventes e-commerce ont atteint le cap de 112,2 milliards d'euros en 2021, soit une hausse fulgurante de 96,5 % en sept ans. L'avenir est prometteur, puisque d'après Statista, sa croissance devrait se poursuivre, avec une augmentation annuelle de 5,24 % en moyenne entre 2021 et 2025.

LE GREEN BUSINESS

De nouvelles formes de production et de consommation réconciliant croissance et environnement s'imposent aujourd'hui. Des groupes de renommée nationale et internationale privilégient l'utilisation de matériaux recyclables pour réduire leurs dépenses énergétiques dans leurs chaînes d'approvisionnement. Les entreprises investissent désormais dans l'économie du partage, ou l'économie collaborative (BtoB, Troc, échange de services et de procédés, location de ressources disponibles, etc.).

LES SERVICES DE TRANSPORT ET DE LIVRAISON

Dans ce nouveau monde digitalisé, les services de transport et de livraison représentent le secteur qui répond le plus aux modèles d'affaires, reposant sur des appareils connectés (smartphones, tablettes...), des applications de contrôle et d'accès à



distance et des réseaux sociaux. L'enjeu primordial pour les entrepreneurs est de parvenir à combiner innovation et logistique pour satisfaire les besoins des clients.

OUTILS DE COMMUNICATION À DISTANCE

La reprise d'activité post confinement a généré de nouvelles conditions de travail, notamment le déploiement du télétravail. Certaines entreprises ont fait de cette évolution un pilier pour développer leur activité, comme AdopteBureau, qui propose du mobilier adapté pour travailler à domicile de manière saine ou encore PositiveYou, une plateforme de téléconsultation psychologique qui présente aux entreprises un accompagnement personnalisé pour prévenir la santé au travail.

LES SERVICES À DOMICILE

Le secteur des services à la personne est l'un des secteurs dynamique et créateur d'emplois. Parmi les grands domaines d'activité dans ce secteur, on cite l'assistance des personnes dépendantes, la garde d'enfants et l'entretien de la maison.

Les métiers de l'encadrement au sein des établissements de services à la personne vont connaître, quant à eux, un réel essor. Ils couvrent quatre grands domaines d'activité autour de la gestion administrative, de la relation usager-client et des ressources humaines.

LE MADE IN FRANCE

Pour favoriser le «fabriqué en France», il existe aujourd'hui un grand nombre d'entreprises certifiées «Made in France» ou «Fabriqué en France». Celles-ci sont actives dans un éventail très large de domaines. Parmi les domaines en pleine évolution, l'agriculture et l'agroalimentaire ainsi que le secteur de la mode et du luxe. D'autres domaines sont également concernés : l'industrie du futur et la frenchfab, l'économie maritime, les énergies, la gastronomie, les loisirs, le tourisme, les industries culturelles et créatives, la cybersécurité et la santé. Avec la naissance du label «French Tech», un vaste écosystème de start-up de nouvelle génération a vu le jour. Investies dans les clean tech, l'intelligence artificielle, la food technology, etc., leur objectif principal est de faire de la France, l'un des pays les plus attractifs au monde. JM

» Harmonie Mutuelle, plus que jamais aux côtés des entreprises

Aujourd'hui plus que jamais, avec les impacts de la crise sanitaire, les entreprises jouent un rôle essentiel dans la lutte contre les nouvelles fragilités dans les territoires et dans les parcours de travail et de vie. C'est pourquoi Harmonie Mutuelle s'engage toujours plus fortement à leurs côtés, pour agir ensemble dans l'intérêt collectif et les accompagner dans la protection et le développement de leur potentiel humain.

« Harmonie Mutuelle est un acteur économique historique de la région Grand-Est. Au total, 828 collaborateurs sont au service de près de 10 000 entreprises clientes et de plus de 540 000 adhérents. Beaucoup d'entre eux travaillent à La Passerelle, à Laxou, un lieu qui incarne notre ancrage territorial ainsi que la QVT, la modernité et le collaboratif : autant de valeurs que nous partageons avec nos clients et partenaires. La Passerelle accueille d'ailleurs des chefs d'entreprise et des entrepreneurs pour des événements autour de la QVT, comme pour notre webinaire sur "l'énergie des collaborateurs". »

Nathalie Vignier,
Directrice Région Grand Est,
Harmonie Mutuelle.



PROTÉGER VOS COLLABORATEURS, PREMIER NIVEAU DE BIEN-ÊTRE

Pour une entreprise, s'assurer que ses salariés et dirigeants se sentent en sécurité, protégés, serais une première étape fondamentale vers leur bien-être. Et la plus simple ! La complémentaire santé, métier

cœur d'Harmonie Mutuelle, permet ainsi aux salariés et à leur famille de ne pas renoncer à des soins pour des questions de budget et de bénéficier de services complémentaires (actions prévention santé, assistance...). Pour aller plus loin, l'entreprise peut mettre en place des solutions de prévoyance afin de couvrir ses salariés en cas d'arrêt de travail, d'invalidité, d'accident du quotidien, de dépendance ou de décès. Au-delà du domaine de la protection, l'entreprise peut ouvrir d'autres horizons à ses collaborateurs. L'épargne-retraite va dans ce sens. Parce qu'elle associe les salariés à sa réussite économique, elle constitue un outil efficace de motivation et de fidélisation. Cette solution est un véritable atout pour attirer des talents, tout en offrant de nombreux avantages financiers, sociaux et fiscaux.

RENFORCER LE POTENTIEL HUMAIN, LEVIER DE PERFORMANCE

Pour s'adapter aux besoins évolutifs de leurs clients et rester compétitives, les entreprises sont contraintes de se transformer rapidement, et parfois de manière importante. Cela génère des tensions à tous les niveaux, avec des conséquences directes sur les personnes et la performance sociale

et économique. Entrepreneur du mieux vivre, résolument engagé pour la qualité de vie au travail (QVT), Harmonie Mutuelle propose aux entreprises son expertise en santé et prévention, sur les risques psychosociaux, l'employabilité et la gestion du capital santé. Elle a notamment déployé la solution « Harmonie Potentiel Humain™ », un diagnostic scientifique complet et concret pour mesurer et maximiser l'énergie des salariés. Cet outil innovant intègre un large éventail de solutions pour aider les entreprises à conjuguer performance sociale et économique, parmi lesquelles le programme « La santé gagne l'entreprise » ou sa démarche en faveur de la santé des dirigeants.

CONSTRUIRE L'ENTREPRISE ET LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN

Parce qu'Harmonie Mutuelle entend agir à un niveau plus global, au-delà de l'entreprise elle-même, elle est devenue Entreprise Mutualiste à Mission le 6 juillet 2021. Sa raison d'être – « Agir sur les facteurs sociaux, environnementaux et économiques qui améliorent la santé des personnes autant que celle de la société en mobilisant la force des collectifs » – couvre de nombreux domaines d'intervention liés aux entreprises, comme le milieu ou les conditions

Construire la société de demain, c'est aussi imaginer le futur de l'entreprise.


de travail. Construire la société de demain, c'est aussi imaginer le futur de l'entreprise. Harmonie Mutuelle met ainsi en place sur tous ses territoires des Lab' Entreprises pour permettre aux chefs d'entreprise et aux entrepreneurs d'échanger, de témoigner et de partager avec leurs pairs et des experts des solutions innovantes, solidaires et collectives. Enfin, construire demain, c'est semer les graines dès aujourd'hui. C'est pourquoi Harmonie Mutuelle est engagée dans des fonds de soutien aux entreprises, à l'image du Fonds « Harmonie Mutuelle Emplois France », créé en 2020 pour accompagner durablement les entreprises cotées ou non (TPE, PME et ETI) dans la création et la sauvegarde des emplois dans les territoires.



FINANCEMENT

Les prêts professionnels mais pas seulement... ■

LE FINANCEMENT, LE NERF DE LA GUERRE POUR LANCER SON PROJET DE CRÉATION OU DE REPRISE D'ENTREPRISE. SI LA DEMANDE DE PRÊT BANCAIRE S'AFFICHE COMME LA PREMIÈRE DÉMARCHÉ À ENGAGER, D'AUTRES MOYENS DE FINANCEMENTS COMPLÉMENTAIRES SONT PRÉSENTS. DES GAGES DE GARANTIE, HISTOIRE DE CONVAINCRE LES ORGANISMES BANCAIRES, CHOSE DE PLUS EN PLUS DÉLICATE AUJOURD'HUI.

 L'union fait la force et cela est également vrai en matière de financement d'un projet de création ou de reprise d'entreprise. «L'objectif, c'est d'obtenir un effet levier, plus vous avez de preuves de soutien ou d'apport, plus l'obtention d'un prêt professionnel via un organisme bancaire sera facilité.» Le message est unanime chez l'ensemble des professionnels de l'accompagnement de porteurs de projets. À l'heure où l'obtention de prêts, et notamment de prêts professionnels, demeure de plus en plus difficile, les potentiels créateurs et repreneurs d'entreprises se doivent d'être plus qu'alerte par rapport aux différentes alternatives de financement. Dans une récente note, Bercy a dressé une liste des différentes solutions alternatives. Petit inventaire !

DE LA LOVE MONEY AUX PRÊTS INTERENTREPRISES

La love money, ou collecte de fonds auprès de l'entourage. «C'est souvent la première idée dans une recherche de financement que celui de faire appel aux proches. Ces fonds collectés auprès de proches permettent de bénéficier d'exonérations ou de réduction d'impôts. Dans le cadre familial, le bénéficiaire d'un don peut en effet recevoir jusqu'à 31 865 € sans avoir à payer de droits à condition que le donateur ait moins de 80 ans, que le bénéficiaire soit son enfant, son petit-enfant ou arrière-petit-enfant (ou neveu ou nièce si le donateur n'a pas de des-

cendants), que le bénéficiaire soit majeur ou émancipé», précise Bercy.

Les prêts d'honneur : Les différents réseaux d'accompagnement sont nombreux à proposer ce type de prêts obtenus après une sélection devant un jury. «Il s'agit d'un prêt sans garantie ni caution personnelle, généralement à taux zéro et inscrit en fonds propres. Son montant peut atteindre les 90 000 € pour les projets innovants.» L'effet levier est souvent garanti, pour 1 € de prêt d'honneur, les banques accordent en moyenne 7,5 € de financement complémentaire.

Le micro-crédit : ce type de financement est ciblé sur les personnes rencontrant des difficultés d'accès aux financements bancaires. L'Adie (Association pour le droit à l'initiative économique), comme d'autres acteurs associatifs, propose ce type de prêts. Le plan de financement peut aller jusqu'à 20 000 €. Conditions : le porteur de projet doit prouver sa motivation et afficher une capacité à rembourser.

Le financement participatif : le crowdfunding est un mécanisme de financement qui permet de récolter des fonds auprès d'un large public en vue de financer un projet créatif ou entrepreneurial. Ce financement peut prendre trois formes : un prêt, la souscription de titres de capital ou de créances émis par l'entreprise soutenue, un don ou une contribution qui peut donner lieu à une contrepartie. La généralisation de ce type de financement est importante donc certaines dérivées peuvent exister. Les plateformes sont encadrées. «Elles doivent justifier d'un statut réglementé : conseiller en investissement



Obtenir un prêt professionnel, c'est bien mais parfois difficile. Les porteurs de projets possèdent plus d'alternatives pour financer leur projet, encore faut-il actionner les bons leviers.

participatif (CIP) ou prestataires de services d'investissement (PSI) agréé par l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution) pour la souscription de titres.»

Les incubateurs : ces structures d'appui à la création d'entreprise peuvent mettre en relation le porteur de projets avec des investisseurs désireux de participer au capital de l'entreprise. «La nature des incubateurs est diverse. Il peut s'agir de structures publiques ou privées, rattachées à des grandes écoles ou des collectivités locales, comme à des entreprises d'envergure.»

Les business angels : ces investisseurs premium s'intéressent principalement au porteur de projets à fort potentiel de croissance. D'après France Angels (la fédération nationale des business angels) : «les business angels, seuls ou à plusieurs, sont susceptibles de financer des investissements de 50 à 70 000 €. Généralement, ils demeurent minoritaires, à hauteur de 20 %, mais participent activement à la vie de l'entreprise et à la prise de décision.»

Les prêts interentreprises : depuis la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, les entreprises ont la possibilité d'être créancières ou débitrices les unes des autres. Les SARL et sociétés par actions peuvent aujourd'hui prêter des fonds à des micro-entreprises, PME ou ETI.

Emmanuel VARRIER

« L'union fait la force et cela est également vrai en matière de financement d'un projet de création d'entreprise. »

Médiation du crédit aux entreprises ■

Obtenir un prêt professionnel est parfois délicat et pas forcément pour des bonnes raisons. La médiation du crédit aux entreprises propose gratuitement une aide à toute entreprise rencontrant des difficultés de financement avec sa ou ses banques (refus de crédit, suppression de lignes de crédit existantes) ou un problème de baisse de niveau des garanties par un assureur-crédit.

ENSEMBLE, SOYONS ARTISANS DE VOTRE RÉUSSITE !



**Les conseillers Banque Populaire
vous accompagnent à chaque étape
du développement de votre entreprise.**

BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE



Document à caractère publicitaire sans valeur contractuelle

Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne – Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants du CMF et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit. Siège social : 3 rue François de Curel – 57000 Metz – 356 801 571 RCS Metz – Société de courtage et intermédiaire en assurances inscrite à l'ORIAS n° 07 005 127. – Crédit photo : Freepik

ENTREPRENEURIAT FÉMININ

La femme au cœur de l'entrepreneuriat ■

AUJOURD'HUI, LA FEMME ENTREPRENEURE REPRÉSENTE UNE FORCE IMPORTANTE SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE. LE SUCCÈS DE SON ENTREPRISE EST CONDITIONNÉ PAR SA CAPACITÉ D'ADAPTATION, SA CRÉATIVITÉ ET SON INNOVATION. LA QUESTION QUI SE POSE AUJOURD'HUI : QUEL EST RÉELLEMENT LE POIDS DE L'ENTREPRENEURIAT AU FÉMININ ?



La création d'entreprise par les femmes se développe de plus en plus grâce aux réseaux d'entrepreneuriat féminin.

Les femmes sont de plus en plus nombreuses à créer leur entreprise en France. En 2021, les femmes ont créé 41 % des nouvelles entreprises individuelles, selon l'Insee. La parité n'est pas encore atteinte mais cette proportion reste encourageante. Comme les années précédentes, les femmes entrepreneures sont présentes dans les secteurs de la santé humaine et l'action sociale avec un pourcentage de 74 %, suivi des autres services aux ménages, de l'industrie et de l'enseignement. Selon la dernière édition du baromètre Infogreffe, près d'un tiers des dirigeants des 611 264 entreprises immatriculées au registre du commerce et des sociétés en 2021 sont des femmes. En ce qui concerne les secteurs intéressants, les créatrices, ils se diversifient de plus en plus au fil des années. Selon l'étude d'Infogreffe qui est consacré à l'entrepreneuriat des femmes, les trois secteurs où l'entrepreneuriat est le plus féminisé sont : l'industrie de l'habillement et la fabrication de textile, les autres services personnels et l'action sociale.

L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ PROGRESSE

Les femmes entrepreneures présentaient en 2020 de meilleures performances selon le Palmarès Women Equity. Les entreprises dirigées par des femmes affichaient en moyenne un excédent brut d'exploitation (EBE) de

8,4 % contre 6,4 % chez les hommes. De plus, le chiffre d'affaires des entrepreneures avait augmenté de 5,5 % en moyenne, contre 4,8 % pour les structures dirigées par des hommes. Cet écart de performance peut s'expliquer par la bonne gestion mais également par les efforts entrepris par les femmes entrepreneures pour pouvoir accéder aux mêmes résultats que les hommes. En 2018, 54,3 % des petites entreprises féminines présentaient un risque faible ou très faible d'entrer en défaillance alors que celles dirigées par des hommes ne représentaient que 50 %, selon une enquête réalisée par Managéo.

QUELS SONT LES FREINS À L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ ?

Il existe plusieurs freins qui empêchent les femmes de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale. On citera notamment les idées reçues et les stéréotypes de genre, l'attitude des hommes face à une femme porteuse de projet, les inégalités d'accès aux capitaux et les contraintes familiales. Les stéréotypes de genre continuent d'avoir une influence sur le choix des métiers. Briser les stéréotypes sur les approches genrées des métiers et favoriser l'égalité est primordial. Pour encourager les femmes à se lancer dans l'aventure entrepreneuriale, il faut également mettre en lumière les femmes ayant réussi. Faciliter les

procédures et l'accès au financement constitue un enjeu important pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin.

ACCOMPAGNER LES CRÉATRICES D'ENTREPRISE

L'accompagnement des cheffes d'entreprise doit se faire en amont et en aval de la création. Il existe plusieurs types de réseaux mis à la disposition des créatrices d'entreprise afin de les soutenir, les encourager et répondre à leurs divers besoins. Parmi les réseaux dédiés uniquement aux femmes entrepreneures, on citera notamment Femmes chefs d'entreprise (FCE), Action'elles, les Premières et le réseau de Business Angels «Femmes Business Angels». Ce dernier réunit près de 160 femmes qui investissent personnellement dans des start-up à potentiel et les accompagnent afin de les aider à émerger et à se développer. Il existe également plusieurs associations qui se mobilisent aux côtés des femmes entrepreneures. Entre autres, l'association Girlz In Web, StartHer et FCE France. Les deux premières structures soutiennent les femmes qui évoluent et créent leur entreprise dans la Tech et le numérique. En ce qui concerne FCE France, elle accompagne la croissance des entreprises membres par du développement professionnel et personnel de la dirigeante.

SM



LA SAGESSE DE MESURER LE RISQUE. L'EXPÉRIENCE POUR OSER L'AUDACE...

**70 professionnels animés par l'ambition
de révéler le potentiel de votre entreprise**

Depuis plus de 60 ans, nous vous accompagnons juridiquement et stratégiquement dans la réalisation de tous vos projets. Notre promesse? Anticiper le droit des affaires de demain en apportant des solutions innovantes, concrètes et opérationnelles à vos enjeux et défis. Notre vision? Concrétiser la vôtre.

- Vie de l'entreprise
- Social - Ressources Humaines
- Commercial - Concurrence - Distribution
- Propriété intellectuelle / IT
- Fiscalité - Patrimoine
- Règlement des litiges
- Secteur public et commande publique
- International
- Immobilier et urbanisme
- Environnement et Énergie

PAROLES DE PROS

Entrepreneurs et dirigeants : n'attendez pas qu'il soit trop tard ! L'expert-comptable sera l'un de vos piliers ■

L'ENGOUEMENT POUR LE STATUT JURIDIQUE DE LA MICRO-ENTREPRISE ET L'AVÈNEMENT DES RÉSEAUX DE CONSEIL OU D'OUTILS DIGITAUX COLLABORATIFS ONT RELÉGUÉ L'EXPERT-COMPTABLE AU SECOND PLAN COMME COMPAGNON IDÉAL POUR RÉSOUDRE UNIQUEMENT VOS TRACAS EN TERMES D'OBLIGATIONS LÉGALES, SOCIALES, COMPTABLES ET FISCALES. POURTANT DEPUIS TOUJOURS L'EXPERT-COMPTABLE EST SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE ENTREPRENEURIALE AVEC UN ÉVENTAIL DE MISSIONS MULTIPLES POUR ACCOMPAGNER DE L'IDÉE ENTREPRENEURIALE JUSQU'AU DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ. IL PROPOSE DES NOUVELLES OFFRES D'ACCOMPAGNEMENT POUR RENDRE ACCESSIBLE SON EXPERTISE, SON CONSEIL MAIS SURTOUT À TOUT ENTREPRENEUR QUI LE SOUHAITE. EN SAVOIR PLUS AVEC PAUL BERR, CHARGÉ D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ANIMATION YZICO.

Quelles utilités de la comptabilité ?

« La comptabilité offre une photographie de la vie de l'entreprise à un instant T. » Voici le premier adage que vous rencontrerez dès lors vous vous intéresserez de près, en tant que nouvel entrepreneur immatriculé, à la comptabilité comme une nouvelle discipline. L'objectif de la comptabilité est **de rassembler, coordonner, vérifier l'ensemble des données financières qui interviennent dans l'entreprise afin de rendre des comptes et mieux piloter l'entreprise.**

La comptabilité générale vient donner une nomenclature officielle partagée par toutes les organisations pour qualifier chaque flux d'informations selon sa typologie, selon l'interlocuteur en lui facilitant ainsi la lecture. En tant que source d'information riche, elle permet de qualifier vos flux pour l'ensemble de vos parties prenantes : vous-même, vos associés ; financeurs ; l'administration fiscale ; fournisseurs et prestataires ; partenaires ; clients ...

Quels rôles pour votre expert-comptable ?

Le conseil demeure une histoire humaine, l'expert-comptable fera partie des compagnons de vie clés de l'entrepreneur et de son entreprise. Il demeure un conseiller précieux qui offre un panel de conseils polyvalent et large à tout entrepreneur, quels que soient l'étape de vie de l'activité, des dirigeants, de l'entreprise.

Son rôle est multiple et continuera d'évoluer tout au long de la vie de votre de votre activité et de votre entreprise. Il vous appuiera pour :

1. vous projeter dans l'établissement de votre modèle économique, votre étude de marché, sa traduction dans vos prévisionnels financiers, votre choix de statut juridique ou votre business plan ;
2. vous installer en vous accompagnant dans l'immatriculation, la mise en place de l'activité, de votre organisation ;
3. vous développer en vous conseillant sur l'évolution de votre vie personnelle/professionnelle, votre activité, de votre entreprise, son pilotage ;
4. vous simplifier le quotidien en assurant des démarches administratives obligatoires et réglementaire.



Paul Berr, chargé d'accompagnement et d'animation Yzico.

Quels conseils pour un nouvel entrepreneur ?

Voici une liste de conseils simples qui ont été transmis à la plupart de nos nouveaux entrepreneurs dans leur accompagnement :

1. Soyez rigoureux dans votre organisation ;
2. Si vous ne vous sentez pas capable d'établir votre comptabilité, déléguez ;
3. Transmettez les éléments à votre expert-comptable régulièrement ;
4. Dégagez-vous du temps hebdomadaire pour l'administratif ;
5. Suivez vos résultats pour mieux piloter.

Créateurs d'entreprise,
Nous vous accompagnons
au quotidien pour
gérer votre entreprise.
Et si on en discutait ?

Yzico.fr



Comptabilité & Gestion
Juridique & Fiscalité
Social & RH
Dirigeant & Vie personnelle
Audit & Organisation
Digital & Innovation



Ma
**MUTUELLE
ACORIS**
ME DONNE
toutes les Clés
**POUR ME
LANCER !**

